Royaume du Maroc

Ministère de L'intérieur

Province de Taounate

Cercle de karia ba mohamed

Caidat de cherraga beni-amer

Commune sidi el abed

décision d'annulation de l'avis d'achat sur bon de commande n° :17/2026

le président de la commune sidi el abed.

Vu le décret N° : 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Vu le bon de commande relatif à Numérisation de l'archive et stock de la commune mise en ligne sur le PMP le 16/04/2026 à 13:23 ;

Vu la discordance entre l'objet et la prestation.

DECIDE

Article I: L'avis d'achat sur Bon de Commande est Annulé purement et simplement.

Article I : Un autre avis d'achat sera lancé incessamment.

Sidi el Abed, le : 18/05/2026

Le président

Le Président

Commune SIDI EL ABED

ABDERRZAQ ER-RAYSY

Scanné avec CamScanner